



Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 08 octobre 2019 de 20h00 à 23h00

Participants : 11

Lieu : Maison du peuple de Saint Macaire

Référent : Masa

Modérateur : ?

Secrétaire : Masa

1. Point infos

- massa : va être moins disponible ces prochaines semaines.

Appel à la grève illimitée à partir du 5 décembre, FO transport, il faut visibiliser le plus possible et appeler à la grève le + possible.

marche contre la PMA dimanche, avec des GJ et une banderole "gj patriote" tenu par des nazis (benedeti). il faut à st macaire faire contre marche à cet homme.

(banderole à st macaire par ex)

Marco demande pour l'ada de Montpellier, il se propose d'être présent Jaques et Davy Myriam seraient intéressés, ces quatre noms seront communiqués à la réunion générale de dimanche

2. durée des mandats

- Tour de parole sur la question de la désignation de mandaté-e, technique du jugement majoritaire

- difficulté de la technique (à tester avec Guillaume)

- question du volontariat pour cette méthode, comment désigner hors volontariat?

- critique à l'égard de la méthode de vote. Représentativité du plus grand nombre. système de vote facilement pervertible.

- méthode qui fonctionne si bcp de volontaires ou pas assez.

- permet malgré tout d'ajouter au volontariat, des gens qui n'oseraient pas.

- il faudrait essayer ce type de vote pour voir ses limites comme tous les autres types de vote.

- expérience que chaque individu vit à sa façon

- Ne pas oublier le plaisir et la motivation!

- introduire la notion de tirage au sort sur la base de volontariat, réglerait certains pbs d'arbitraire

DÉCISION: demander à Guillaume réexpliquer + voir sur Internet

PAUSE

- Retour sur la 1 ère partie
- L'Abandon de la volonté
- La Parité
- L'Abandon du mandat de la volonté du mandaté, sujet à réfléchir et entamer la réflexion dessus

LA PARITE

- L'essentiel est l'envie/capacité
- Attention aux habitudes à changer, ce ne doit pas forcément à rendre obligatoire et systématique
- ce serait une base, combattre des situations injustes de la société patriarcale c'est imposer la parité
- le fait de ne pas imposer la parité risque de faire oublier inconsciemment que les femmes ont leur place
- le mandat doit être prioritairement paritaire sauf si deux femmes à la suite sont mandatées (si deux hommes -- > obligation de parité ; si deux femmes pas d'obligation)
- importance de la parité et de mettre en avant les femmes
- parité naturel depuis le début du mouvement
- pour le moment on ne sent pas le poids patriarcal car les femmes sont en force en assemblée, mais il est utile de noter l'important de la parité pour les consciences.
- se positionner sur la place de la femme dans les assemblée. Il faut prendre le temps de parler de la parité
- on débat du fonctionnement mais le statut, les règlements, c'est une vitrine de notre fonctionnement
- c'est bien de le dire et c'est bien de le montrer, on ne peut pas se limiter à une déclaration, il faut positionner sans que cela reste des mots.
- on a une responsabilité par rapport à la parité d'un point de vue extérieur.

VOTE : PARITE SAUF SI DEUX FEMMES A LA SUITE

19 présents : 3 contre 13 pour 3 abstention

les 3 contre expliquent qu'ils sont pour une parité totale, c'est à dire Femme --> femme ET homme ---> homme si c'est le cas sinon il n'y a pas d'égalité homme femme / femme femme / homme homme serait la solution pour trouver un accord --> importance de l'égalité

Vote suspendu trop partagé

rester sur le principe annoncé de parité simple.
la question mérite de nombreux débats et peut être qu'aborder le sujet sur un autre angle permettrait de mieux s'y retrouver.

Myriam informe que Danièle aimerait qu'on parle d'éducation, et venir nous lire un texte qu'elle a écrit.

ODJ pour future AG:
Abandon du mandat
penser ADA --> désigner deux mandaté-ées
theme Feminisme

***La prochaine assemblée aura lieu le mardi 15 octobre à 20h
à la Maison du Peuple.***

Fin de séance.

Le secrétaire
Masa

Corrigé par
Masa